



Comment accéder à un jugement qui m'a concerné enfant ?

Par magnificat

Bonjour

Je lance une bouteille à la mer.

Ayant subi des maltraitances dans l'enfance, je sais qu'un de mes parents a été jugé à ce propos (en correctionnel) quand j'avais 6 ans. Je voudrais avoir accès à ce dossier mais je ne sais pas comment m'y prendre. Je ne peux pas demander à mes parents car c'est totalement tabou.

Ai-je le droit d'accéder à ces informations ?
Comment faire ?

Merci beaucoup.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Avez-vous demandé au greffe du tribunal de votre commune de l'époque ?

Par magnificat

Bonjour
Non, je n'ai aucune notion de droit, je ne savais même pas que cela existait, merci.
C'est possible juste avec mon identité et l'année, vous croyez ?

Merci encore.

Par yapasdequoi

Vous pouvez accéder aux archives qui vous concernent.
Mais il peut y avoir un délai et éventuellement des frais de recherche.

Par magnificat

Merci beaucoup, je m'en doute et de toute façon, cela fait déjà longtemps que j'attends !

Bonne fin de journée

Par yapasdequoi

[url=https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R18631]https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R18631[/url]

Par magnificat

Formidable, merci beaucoup